

Commune de VAL D'ISERE
Lieu-dit "Le Joseray"

PROJET DE DIVISION

Parcelle : Section AI
N°102, 167, 168 et Chemin rural

Echelle : 1/ 200

Topographie

- Piquet Bois

Borne OGE

Borne pierre

Marque peinture

Bâti. dur

189

Numéro Cadastral

Application du plan cadastral réalisée par agrandissement et calage du plan au 1/1000. L'application cadastrale représentée ne confère aucune garantie juridique ni droit de propriété

Clôture

Bordure / trottoir

Bord enrobé

Talus

Bâti. léger

Bornage antérieur

Limite définie d'après un plan de bornage dressé par GEODE (Ref : GB 24043)

Division parcellaire

- Ancien numéro

Désignation provisoire

Nouveau numéro

Division réalisée

D.M.P.C. n°
Cadastré de Chambéry, en date du

Les limites décrites étant issues de la présente division ne seront réelles et certaines que lorsque le présent plan de division aura été annexé à un acte authentique.

- Cession par la Commune de VAL D'ISERE à ERIM
Surface Graphique = 51 m²
- Cession par ERIM à la Commune de VAL D'ISERE
Surface Graphique = 45
- Cession par ERIM à la Commune de VAL D'ISERE - Emprise de la division en volume pour la passerelle - Surface Graphique = 6 m²

Acceptation de nouvelle limite

Les soussignés acceptent sans réserve les nouvelles limites, telles qu'elles figurent au présent plan de division.

ERIM Commune de VAL D'ISERE

Système Géodésique RGF93-Projection CC45
Géoréférencement effectué par Système GNSS temps réel connecté au réseau TERIA



Dossier : GB

Levé de calage effectué le :

Fichier : ERIM-Division.dwg

Présentation : MEP_Division

Plan établi le : 11/08/2025 par Simon RAVET

Mis à jour le : 12/08/2026 par Simon RAVET

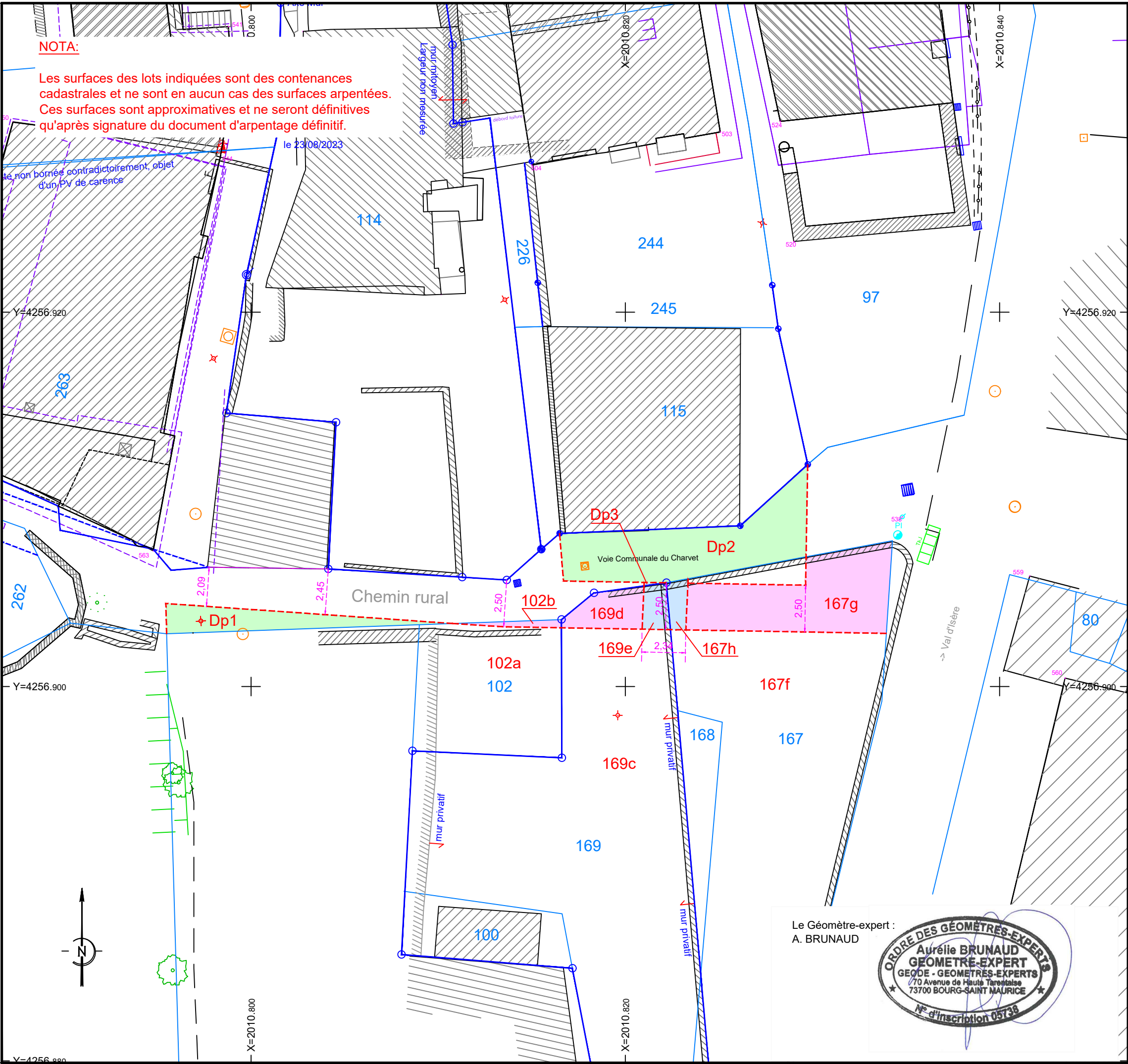
74 rue de la Chaudanne
73700 Bourg-Saint-Maurice

Tel : 04 79 07 18 90

Mail : bourg@geode-experts.fr

NOTA:

Les surfaces des lots indiquées sont des contenances cadastrales et ne sont en aucun cas des surfaces arpentées. Ces surfaces sont approximatives et ne seront définitives qu'après signature du document d'arpentage définitif.



Le Géomètre-expert :
A. BRUNAUD

